

laissant subsister aucun doute quant au droit de libre passage des navires de toutes les nations dans le canal de Suez et le golfe d'Akaba. Je suis d'accord là-dessus, et je pense que c'est également le cas de quiconque a tant soit peu médité sur la situation. Le chef de l'opposition a dit également que les Nations Unies doivent assumer directement, dans la bande de Gaza, la responsabilité de la préservation de ce secteur contre des agressions égyptiennes. Là encore je suis en accord complet.

L'hon. M. Pearson: Pourrais-je poser une question à mon honorable ami? Comment ferait-il mettre en application la demande que ces mesures soient prises par l'intermédiaire de l'assemblée des Nations Unies?

M. Low: Voilà une excellente question. J'y arrive justement monsieur l'Orateur. Je disais que je trouvais moi aussi que ces choses représentaient un idéal et que nous devrions fermement exprimer notre point de vue à cet effet, mais la grande question est de savoir comment on peut faire cela sans empiéter sur la souveraineté d'autres nations ou sans recourir à la force.

Voilà ce que je voulais porter à l'attention de mon honorable ami le chef de l'opposition. Il est bien beau de dire que nous devons exiger carrément certaines choses, mais c'est tout différent de savoir comment y arriver sans nous engager dans un conflit armé que nous voulons éviter par dessus tout.

Telle est précisément la conclusion à laquelle je voulais en venir. Je n'ai à offrir aucune proposition nouvelle en dehors de ce qu'on a déjà fait et c'est pour cette raison que je ne puis trouver beaucoup à redire à ce que le ministre a dit ce matin. Je crois que le Canada et ses représentants aux Nations Unies ont très bien fait à cet égard. Certes, si nous n'avons pas réalisé tout ce que nous espérons accomplir par l'intermédiaire des Nations Unies, ce n'est pas leur faute. La situation est difficile à résoudre et j'appuie le ministre et le gouvernement lorsqu'ils déclarent que nous ne voulons pas que les Nations Unies, en quelque circonstance que ce soit, se rendent coupables de porter atteinte à la souveraineté d'une nation où leurs troupes se trouvent en poste. Je pense que c'est important. Nous continuerons de l'appuyer à cet égard, nous appuierons le ministre et le gouvernement dans tous les efforts qu'ils tenteront en vue d'apporter une solution pacifique, sans le recours à la force, aux problèmes du Moyen-Orient.

Naturellement, cela exige parfois un peu d'audace. Il faut également faire attention à un certain nombre d'autres questions, en plus de celles dont a parlé le chef de l'opposition. Je pense qu'il faut que nous fassions

ce que le député de Winnipeg-Nord a dit à propos d'une solution des problèmes en suspens entre les pays du Moyen-Orient. Il n'y a pas seulement les deux dont nous avons parlé jusqu'à présent, mais il y a aussi l'aménagement de l'énergie électrique dans cette région, et le problème des réfugiés sur lequel je ne m'attarderai pas. Mais nous avons incontestablement la responsabilité morale d'essayer de mobiliser les forces morales du monde par tous les moyens à notre disposition.

Je pense que la plus grande force du monde, de nos jours, est la force morale; c'est ce que nous voulons mettre en relief à propos de l'ensemble de ce problème. Je pense que nous devons à cette fin renforcer dans toute la mesure du possible l'amitié entre les puissances de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France, les États-Unis et les autres nations qui jouissent de la liberté et qui ont un rôle effectif à jouer. Je pense qu'une action commune entreprise par ces nations sur un plan moral élevé et reposant sur des principes de morale saine, constitue notre meilleure chance d'atteindre notre but.

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, lorsque le présent débat a commencé, je ne pensais pas qu'il serait souhaitable que j'y participe ni même que je voudrais le faire, étant donné notamment que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous a donné de la situation un exposé non seulement complet mais qui, j'en suis sûr, a fait sur la plupart des honorables députés une impression comme peu de ses déclarations sur les affaires internationales l'avaient fait depuis deux ou trois ans.

On ne saurait mieux rendre hommage à son objectivité que vient de le faire l'honorable préopinant. Aurait-on désiré faire approuver des principes ou une déclaration que rares sont ceux ici qui auraient pu le faire mieux que l'honorable député de Peace-River qui vient de reprendre son siège, étant donné surtout que, par le passé, il n'a pas toujours partagé le point de vue du Gouvernement, ou du secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur les questions de politique étrangère. Il est certain que ses vues sur les Nations Unies n'ont pas été parfois en parfaite harmonie avec celles des honorables députés qui sont à votre droite, monsieur l'Orateur. Aussi, j'attache une très grande importance à ce que l'honorable député a dit en faisant observer qu'après avoir entendu le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il ne pouvait en toute conscience trouver quelque raison de ne pas souscrire aux principes généraux dont s'inspire la ligne de conduite que le secrétaire d'État